

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille, le 4 mars 2011

**Une nouvelle étape pour la métropole marseillaise :
ouverture du Tunnel de la Joliette le 23 mars**

Le 23 mars prochain, un nouveau tunnel d'1 km de long sera mis en circulation à Marseille : le tunnel de la Joliette. Partie intégrante du réaménagement de la façade maritime de Marseille, cet ouvrage dotera la métropole marseillaise d'une nouvelle entrée par le littoral, en bordure des installations portuaires et des grandes réalisations de l'opération d'intérêt national Euroméditerranée. Ce tunnel, permet de libérer la surface de la circulation de transit afin d'aménager le Boulevard du Littoral, un axe destiné à desservir les équipements culturels du J4 mais surtout à faciliter l'accès au Vieux-Port et au centre-ville de Marseille.

Avec le Tunnel de la Joliette, s'achève le dernier maillon permettant de traverser en souterrain la ville centre de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole et reliant entre elles les autoroutes d'entrée et de sortie de ville. Dans le sens Sud-Nord, la traversée de Marseille était assurée par le tunnel du Vieux-Port et celui de la Major. La livraison du tunnel de la Joliette va permettre de traverser la ville dans l'autre sens, en complétant l'axe Nord-Sud et Est. Les véhicules arrivant à Marseille par l'autoroute A55 pourront rejoindre l'autoroute A50 vers Aubagne et Toulon en empruntant successivement le nouveau Tunnel de la Joliette, puis les tunnels existant du Vieux-Port et Prado Carénage.

Le tunnel de la Joliette a aussi vocation à desservir les accès au centre ville, en offrant la possibilité aux véhicules de sortir sur la rive nord du Vieux-Port, au niveau du Fort Saint-Jean ou de gagner sa rive sud au niveau du Pharo, en empruntant le Tunnel Vieux-Port.

Au total, c'est un trafic de transit important qui va disparaître de la surface en libérant de l'espace urbain pour les piétons et les modes doux. Le Tunnel de la Joliette devrait atteindre un trafic d'environ 40 000 véhicules par jour. D'un coût de 135 millions d'euros, le chantier du tunnel s'est étalé sur trois ans et est livré conformément au planning prévisionnel.

« Cette nouvelle desserte dans un quartier en pleine mutation trouvera une résonance particulière pour Marseille Provence auréolée du titre de Capitale européenne de la culture en 2013 et permettra aux habitants de se réapproprier le centre ville » explique Eugène Caselli, Président de Marseille Provence Métropole.

« Le tunnel de la Joliette est un élément indispensable de la reconquête de la façade maritime, sa livraison donne le coup d'envoi de l'aménagement du boulevard du littoral. Ouvert sur la mer, élargi à 45 m avec des pistes cyclables, des trottoirs généreux plantés d'arbres, il reliera en 2013 la tour CMA-CGM à l'entrée du Vieux Port, et sera rythmé par la présence de grands équipements comme Le silo, les terrasses du port, Euromed center ou le MuCEM », précise Guy TEISSIER, Député des Bouches-du Rhône, Président d'Euroméditerranée.

Contacts presse

MPM
Patricia Litou
Tél. 04 88 77 62 54 / 06 32 87 51 18
Mèl contact.presse@marseille-provence.fr

Euroméditerranée
Anthony Abihssira
04 91 14 45 37 / 06 12 92 41 55
anthony.abihssira@euromediterranee.fr

ÉLÉMENTS TECHNIQUES

L'OUVRAGE

L'ouvrage, d'un linéaire souterrain total d'environ 1 200 m, est composé :

- d'un **viaduc de descente** d'une longueur d'environ 175 m situé entre le silo d'Arenc et le pignon nord du bâtiment des Docks
- d'une **trémie d'accès** d'une longueur d'environ 70 m (située au droit du bâtiment des Docks)
- d'un **tunnel** réalisé en tranchée couverte d'une longueur d'environ 1020 m, et comprenant ses locaux et équipements de sécurité
- d'une **trémie d'accès intermédiaire** au niveau du boulevard des Dames
- d'une **trémie de raccordement** au Tunnel du Vieux-Port et à la sortie vers le centre ville (environ 90 m).

Le tunnel de la Joliette sera en circulation à sens unique suivant l'axe nord / sud. Il comprendra deux voies de circulation entre son entrée au droit des Docks et le bd des Dames, et trois voies de circulation à partir de l'accès intermédiaire au droit du bd des Dames.

C'est un ouvrage à gabarit réduit limité aux véhicules de moins de 3,20 m de haut et de moins de 3,5 t.

MAÎTRISE D'OUVRAGE

La maîtrise d'ouvrage est assurée par Marseille Provence Métropole, Direction des infrastructures.

DÉLAIS

Le chantier s'est déroulé en 3 ans et 2 mois ½ de période d'essais.

Le génie civil a démarré en janvier 2008.

LE FINANCEMENT DU PROJET

La volonté de réaménager la façade littorale est une ambition partagée par l'ensemble des partenaires du projet qui participent à son financement à hauteur de :

EPAEM 39 M€ HT

MPM 35,54 M€ HT

Conseil général des Bouches-du-Rhône 12 M€ HT

Région PACA 10 M€ HT

FEDER 3,22 M€ HT

Autres financements (ouvrages connexes) :

Opération Terrasses du Port 13,24 M€ HT

Total 113 M€ HT (soit 135 M€ TTC)

Contacts presse

MPM

Patricia Litou

Tél. 04 88 77 62 54 / 06 32 87 51 18

Mèl contact.presse@marseille-provence.fr

Euroméditerranée

Anthony Abihssira

04 91 14 45 37 / 06 12 92 41 55

anthony.abihssira@euromediterranee.fr